



Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 17 septembre 2009
COMPTE-RENDU

Etaients présents :

Présidente : Martine Schmit
Conseiller municipal de l'opposition : Sylvain Lobbe

Collège des associations élues

Stéphane Masson pour l'ACAPV, Xavier Bloch pour l'ALEPP, Nicolas Etiévant pour le CLAP53, François Ugolini pour Fontaine de Gaïa, Bernard Jacob pour l'Ordre de Malte, Arielle Breyer-Damery pour la PEEP, Marie-Madeleine Hooge pour le RESP, Bernadette Pérutel pour Sesakinoufo, Agnès Savignac pour VEI,

Collège des habitants élus

Laure Dispan de Floran, Antoine Divan, Francis Flamand, Isabelle Lallemand, Jean-Philippe Leroy, Jean-Paul Neveux, Christian Rey-Renaux,

Personnalités désignées par le maire

Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, Janine Meurin, Francis Naudin, Simone Prost, Dominique Walgraeve,

Absents excusés :

Vice-président : Michel Lefevre
Julie Axisa, David Crépy, Caroline Prouff, Tanguy de la Laurencie, SOS Victimes de la route Marie-Odile Bonnafont

Absents :

Raphaël Benda, Mélissa Bellier, André Montialoux,

Invités : l'Echo des Nouettes, Marie-Jo Jacquey, et Katy Van Staevele, directrice de la Maison de Quartier.

- :- :-

Les membres du Conseil de quartier sont avisés du changement de représentant de l'Association Sesakinoufo et accueillent Madame Bernadette Perutel.

Martine Schmit regrette ne n'avoir pas pu saluer cette année les associations lors du forum du 12 septembre n'étant pas à Versailles ce WE là. A ce sujet, il est fait part d'une remarque de l'Association Réseau d'Echanges de Savoirs de Porchefontaine qui déplore que beaucoup de matériels ou d'objets ont été endommagés lors des forts coups de vent répétés qui ont soulevé beaucoup de poussière, son stand étant implanté sur une zone de pierres concassées. Elle souhaite donc un emplacement plus protégé l'année prochaine.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR

Compte-rendu du conseil précédent

Le compte-rendu du 16 juin est adopté à l'unanimité.

I - Présentation du projet d'aménagement du jardin

Après avoir rappelé que le terrain est situé en contre bas du square Lamôme derrière la poste, la Commission jardins et espaces verts présente les grandes lignes du projet, précisant que les travaux commenceront avant la fin de l'année.

Calendrier :

1 réunion initiale de la commission et 3 réunions avec le service espaces verts de la Mairie ont eu lieu

Le projet est en cours de mise au point, une nouvelle réunion avec les services techniques est prévue le 28 septembre, avant présentation du projet au conseil de quartier.

Grandes lignes :

Abaissement du mur coté place d'environ 20cm, toujours surmonté d'un grillage pour sa fermeture comme l'ensemble des parcs et jardins de la Ville.

Remblaiement partiel du terrain, pour obtenir 2 zones engazonnées, dont l'une aux 2/3 environ de la surface, coté immeuble Erignac, au plus près possible du niveau de la place du marché, l'autre environ 50-60cm en dessous ; zones séparées par un muret pouvant servir d'assise

Accès par rampe et escalier au niveau de l'interzone (initialement prévus coté Bt Erignac)

Création de plusieurs « coins salons » : zones d'assise avec bancs/fauteuils autour d'une zone en dur avec accès par des cheminements en dur (pas japonais ou pavés...) permettant un accès « sec » même par temps humide.

Végétation : entre autres importance des rosiers (odorants) afin rappeler le passé du quartier.

Souhaits :

Favoriser l'utilisation par les personnes malvoyantes (cheminements, végétaux avec textures de feuillages différentes, parfumés ..., étiquettes descriptives de végétaux en braille)

Obtenir une re-végétalisation du square Lamome, notamment entre les arbres le long de la rue Coste (les bacs -comme zone rue Clémenceau- et parterres devant pouvoir bénéficier à tous les quartiers).

Remarques :

Attention à l'éclairage et à l'écoulement des eaux dans cette ancienne zone marécageuse...

II - Intervention de Monsieur Thierry Voitellier, Maire Adjoint

Une zone 30 est en préparation avenue de Porchefontaine (projet issu du précédent Conseil de quartier). Le stationnement sera réparti sur les 2 cotés, alterné, ces sortes de chicanes ralentiront ainsi la circulation et faciliteront celles des petits deux roues ;

Le Conseil souhaite la mise en place de bacs de verdure, comme rue Clémenceau...

Une discussion s'ouvre sur les impacts potentiels de l'ouverture du tunnel de l'A86. La ville fait en sorte que la signalisation oriente plutôt la circulation de transit par les extérieurs de Versailles via les A12 A13.

Bus B : Implantation du terminal et aire de retournement :

Suite des projets :

- . Accès à la gare Viroflay : en l'état actuel, impossible.
- . Parking du chapiteau ou du camping après passage rue Coste : les membres du Conseil rappellent les vives protestations lors de la présentation du projet et sa prochaine mise en œuvre, il y a trois ans environ, ainsi que l'inadaptation de certaines rues non conçues pour recevoir un trafic comme celui lié à la circulation du bus B.
- . Terminal au-dessus du puits A86 : soumis à la ville de Viroflay, il s'avèrerait impossible, l'Etat souhaitant implanter là des logements, notamment sociaux. Remarque du Conseil : ces logements seront donc situés sous le puits entre les voies de chemin de fer et la rue.
- . Rond point Piscine Bertisettes : refusé par maire de Viroflay. Le Conseil demande que cette solution soit à nouveau défendue.
- . Place Louis XIV : les membres du Conseil indiquent que ce serait leur deuxième choix en préférant un stationnement côté voie de chemin de fer, le moins visible et peu critiquable puisque le long d'un axe ferroviaire visible.

Les membres du Conseil relèvent qu'il est nécessaire de créer une zone de régulation correcte, afin d'éviter :

- le stationnement durable des bus devant la poste (débordant parfois devant des cochères)
- l'accumulation de bus dans le bas de la rue Le Coz avec des risques de circulation
- que la zone de stationnement actuelle ne devienne insalubre (sanisettes pour les chauffeurs ?)

Demande de traitement en urgence auprès de la ville :

L'entrée/sortie des véhicules du nouvel immeuble en cours de construction à l'angle des rues Le Coz et Coste (environ 25 parkings)

Préconisations de la commission : l'accès, entrée et sortie, devrait se faire uniquement dans le sens sud/nord ; une bande continue pour éviter le tourne à gauche devrait être matérialisée au sol.

III - Journées du patrimoine

Lors de la réunion du 16 juin, les membres du Conseil de quartier avaient été sollicités pour une éventuelle participation dans le cadre de l'organisation de ces journées par la Ville. Il est rappelé qu'une proposition ayant été reçue, elle a été adressée à chacun des membres du Conseil ainsi qu'une relance peu après. La réunion prévue s'est tenue avec un nombre réduit de personnes intéressées (5). En raison de l'absence de réponse et des délais trop courts il n'était pas possible de participer.

Il est proposé d'essayer de bâtir un projet autour de la proposition initiale. Les membres du Conseil intéressés seront invités à se faire connaître lors du prochain Conseil.

Il est souhaité que chaque commission prenne en compte le handicap, sous ces différentes formes, dans ses actions.

IV - Intervention de Katy Vanstaevel, directrice de la Maison de Quartier

Une discussion s'engage sur l'organisation des inscriptions : comment les fluidifier.

Proposition : figer les activités et programmes dès le mois de mai pour permettre des premiers contacts/préinscriptions avant l'été.

Etant donné l'heure, la présentation détaillée des activités et projets de la Maison de quartier est reportée à un prochain Conseil.

V - Questions diverses

Rencontre du 26 septembre

Le dépliant, conçu par Laure Dispan de Floran, est présenté. Il a été reproduit et les exemplaires à distribuer par le groupe qui s'est proposé viennent d'être livrés.

Prochaine permanence

Samedi 10 octobre à la maison de quartier : Mme Hooge, MM Masson, Divan et Neveux.

Le trombinoscope a été adressé aux membres du Conseil. Il sera affiché à la Maison de Quartier.